

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social assurant à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

N° 111
Juin 2019

le libertaire

revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Déjacque en 1858 aux U.S.A. (En Français), repris par Sébastien Faure en 1895.
Actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes.



Pour en finir avec le chômage et la précarité



Le chômage n'est malheureusement pas un phénomène nouveau.

Non seulement il prend naissance avec l'exploitation de l'homme par l'homme, mais il est une nécessité pour elle en raison de l'offre et la demande, qui place l'employeur dans la position de solliciteur, et le chercheur d'emploi dans la position désavantageuse de solliciteur.

Cependant, les normes de ce chômage se trouvent dépassées et constituent un danger pour le système lui-même, non seulement du fait du mécontentement qu'il engendre et des troubles sociaux qui pourraient s'ensuivre, mais aussi de par la diminution des consommateurs qui en est la conséquence.

Périodiquement, les politiciens de gauche comme de droite nous assurent de leur pouvoir de résorber le chômage. D'ailleurs, c'est sur ce problème que François Hollande s'est cassé les dents et a laissé la place à un autre bateleur, Emmanuel Macron.

Pourtant, c'est une impossibilité dans le système qui nous régit, et qu'aucun parti ne songe à remettre en cause.

En effet, notre société marchande ayant en vue, non la satisfaction des besoins de l'individu, mais le profit qu'on peut en tirer, s'efforce et s'efforcera de minimiser ses coûts de fabrication (remplacement du travail humain par la robotique, le numérique, l'intelligence artificielle...) pour accroître ses bénéfices. D'où chômage accru et quasiment six millions de chômeurs en 2019 même si le gouvernement en recense moitié moins par de savants calculs et savantes manipulations. Cette inemployabilité de main d'œuvre s'assortit d'une précarité accrue : petits boulots, contrats à durée déterminée, temps partiels non choisis notamment pour les femmes...).

Certes tous les gouvernements nous ont proposé des solutions, qui ne sont que des palliatifs : organismes gouvernementaux, emplois subventionnés (TUC, CAE, CUI...) qui ne débouchent rarement sur des emplois pérennes, loi dérogatoire sur les contrats de chantier...pour le plus

grand profit du patronat. Les gouvernements créent des emplois inutiles dans le seul but de camoufler le chômage, alourdit ainsi le budget et renforce les métiers parasites ou néfastes, les seuls pour lesquels les tenants du pouvoir consentent à débloquer des crédits, au sein desquels l'armée et la police occupent une place de choix.

Comment ne pas ajouter que toute cette agitation, sans autre raison d'être que la perdurance d'une société absurde, ne va pas sans aggraver la pollution et les maladies ou la mortalité qui lui font suite, sans épuiser les richesses- réelles celles-là, et irremplaçables- qu'il a fallu des dizaines, voire des centaines de milliers d'années, pour voir se réaliser, et que nos contemporains dilapident aveuglément.

Dans le même temps, dans ce monde en perdition, les pouvoirs incitent à procréer, de façon démentielle, de nouveaux êtres humains, sans souci des possibilités qu'ils auront d'y vivre.

Les guerres seront là pour détruire les excédents...La pilule ou la bombe !

Propositions libertaires

Nos propositions ne sont pas nouvelles. Il nous suffit qu'elles soient justes.

Ce qu'il faut réaliser pour une saine et rationnelle organisation du travail, c'est, non la création, mais la suppression de tous les emplois inutiles et nuisibles et le partage de l'activité nécessaire entre tous les hommes et les femmes valides, selon leurs goûts et compétences.

Cela conduirait à une astreinte dérisoire qui ne pourrait aller qu'en diminuant, en raison inverse des progrès de la technique. Technique qui doit être maîtrisée pour l'humain d'abord.

Quant à la répartition des biens, il nous apparaît que tous les individus, cohéritiers du patrimoine de ceux et celles

qui les ont devancés, en sont les bénéficiaires et les continuateurs, que toute nouvelle découverte, tout progrès nouveau ne sauraient profiter à certains, au détriment du plus grand nombre, mais, au contraire, être un acquis de tous et toutes.

Insistons sur le fait que la machine ayant relevé l'homme dans la plupart des tâches (notamment les plus pénibles et fastidieuses) le problème de la nécessité du travail pour vivre se pose très différemment qu'il y a un siècle.

Il faut envisager, non plus de rétribuer selon les moyens, mais de satisfaire selon les besoins.

Une pareille mutation dans le domaine économique n'est concevable que par une transformation totale du système social et des conceptions morales.

A la loi autoritaire et négative de toutes les formes de société (de la dictature à la démocratie) qui ne savent qu'opposer, soustraire et diviser : dirigeants contre dirigés, possesseurs contre déshérités, majoritaires contre minoritaires, travailleurs contre chômeurs, secteur privé contre secteur public..., doit lui succéder le fédéralisme libertaire qui laisse place à chacun.

De même, à la notion immuable de l'enseignement, doit faire suite le développement de l'esprit critique, une éducation rationnelle et la pratique de l'entraide, remettant tout en cause, et seul capable de tirer l'homme de son ignorance et de son indifférence.

La société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société. Aucun système ne saurait prendre un caractère absolu et définitif, contraire à l'évolution de la vie et de la place que l'homme y occupe. Faute de réaliser ce monde, en éternel mouvement, parallèlement à l'ordre des choses, l'individu y sera incarcéré, ligoté, corseté, garroté, et dans l'incapacité d'exercer son vouloir et d'y donner sa mesure.

Ce que nous voulons, c'est la fin des puissances d'argent, occultes ou non, dont les gouvernants de tous bords ne sont que les valets, sous l'ordre desquelles les produits de première nécessité sont détruits et la terre mise en jachère dans le même temps où la misère et la famine frappent les deux tiers de la population terrestre.

Ce que nous voulons, c'est que le monde ne soit plus dirigé par certains, mais placé sous la responsabilité de tous et le contrôle de chacun.

Le Libertaire



Ecologie ou la course à l'échalote



Les écologistes politiques ne se sentent plus pisser depuis que Jadot a récolté 13,5% des voix aux élections européennes de mai 2019. Avec un taux d'abstention de 50%, ces militants opportunistes feraient bien de relativiser leur score et devenir un peu plus humbles. D'autant qu'ils ne contestent nullement l'économie de marché, de quoi nous troubler quant à leurs intentions. Pourtant sans reconversion et remise en cause économiques, on ne voit pas comment l'humain pourrait trouver une juste place dans la nature et inversement. Il ne suffit pas de parler de biodiversité, de protection animale, d'une bouffe bio, de réchauffement climatique...pour se défaire des lobbys, de la real-politique, mais aussi des faux-frères d'extrême droite qui essaient de remettre en cause l'avortement et le droit des femmes à disposer de leur corps...

L'exploitation éhontée des ressources mondiales s'effectue pour qu'une minorité de privilégiés amassent des profits colossaux. Nous sommes bien dans une économie de marché qui favorise la classe capitaliste. Mais dénoncer cela ne suffit pas pour fonder un projet politique dit éco-

logique. S'abstenir de parler de la paix, des fabrications et des ventes d'armes, de projet humain émancipateur, des rapports de domination, c'est passer à côté de l'essentiel. Si nous n'avons qu'une seule Terre, nous n'avons aussi qu'une seule vie. Et selon Elisée Reclus, géographe et anarchiste, la petite industrie, les artisans et les classes moyennes n'ont pas disparu, contrairement à la prévision marxiste et c'est l'éthique, la poursuite d'un idéal et l'évolution morale qui feront la différence pour tout changement en faveur des travailleurs. C'est sur ces concepts qu'il nous faut travailler car la majorité des gens n'aspire pas au changement de la société traditionnelle. Cette idée de Reclus, mise sur papier avant 1905, date de sa mort, est toujours d'actualité et n'a pas pris une ride, toutes choses égales par ailleurs :

« Certainement, en comparant la situation des pays civilisés en 1850 et en 1900, on voit tout de suite que l'échelle des fortunes s'est de beaucoup allongée par le haut ; l'écart entre les meurt-de-faim et les riches est immensément plus grand qu'autrefois ; les milliardaires ont remplacé les millionnaires, mais la classe intermédiaire ne s'est point

atrophiee. Quelle que soit la source principale de ses revenus, professions libérales, fonctionnarisme, rentes de l'Etat, profits du commerce et de l'industrie, propriété foncière, bâtie ou non bâtie, enfin, qu'elle soit détentrice effective des titres de sociétés anonymes, la bourgeoisie – la petite et la haute bourgeoisie- n'a pas disparu. Tout au contraire, elle n'a fait que croître et prospérer depuis le milieu du dix-neuvième siècle. En attendant l'élaboration d'une théorie qui tienne compte de ces faits, il faut affirmer que les phénomènes sont plus complexes qu'on avait pu le croire en 1840, même en 1870. Le socialisme ne représente plus la lutte comme uniquement engagée autour d'avantages matériels car, en nombre de cas particuliers, on peut se demander si les individus ayant intérêt pécuniaire au maintien de la société traditionnelle, riches, rentiers, fonctionnaires et leur clientèle que n'a jamais intéressée question de dignité humaine, on peut se demander si cette bourgeoisie et ses domestiques ne forment pas la majorité. C'est la solution d'autres problèmes ardemment discutés, c'est la poursuite d'un idéal, c'est l'évolution morale qui fera pencher la balance vers le monde des travailleurs. » (Elisée Reclus -L'Homme et la Terre- Tome VI, p. 337-338, publié le 25 mars 1908, Librairie universelle-Paris)

A noter de même que pour Reclus, la condition du succès du socialisme véritable est d'associer justice sociale

et liberté individuelle. Elisée Reclus n'a pas une vision statique et est parfaitement conscient des variations dans le temps des rapports de force, car ceux qui gouvernent et ont le pouvoir de l'argent adaptent toujours leurs stratégies et ont une faculté d'adaptation des plus pragmatiques. Ces stratégies diffèrent selon les Etats et les pratiques de pouvoir diffèrent selon les territoires où elles sont appliquées. La Terre et la liberté sont deux thèmes chers à Reclus ; on voit mal comment les écologistes électoralistes vont pouvoir articuler leur projet en dehors des balises du système en place.

Patoche (GLJD)



Santé et anarchie

Sébastien Faure avait coutume de dire : « Santé d'abord, ensuite activité » et que l'anarchisme est une synthèse. Bien être. Paix. Liberté, tout s'y trouve et ne se trouve que là. Nous aurions pu ajouter, égalité économique et sociale.

Il nous suffit d'avoir quelques problèmes de santé pour se rendre compte que cette dernière est primordiale et nécessite qu'on s'y intéresse de près. A cette occasion, qu'il nous soit permis de faire de la publicité pour le don du sang car les hôpitaux se plaignent que l'on trouve de moins en moins de donneurs. C'est bien dommage car les culots de sang sauvent bien des vies et c'est souvent quand on en a besoin que l'on s'aperçoit de leur utilité et nécessité. A partir du moment où le don est anonyme et non marchand, il n'y a aucune raison que les anarchistes s'abstiennent d'être des donneurs volontaires. A ce titre, nos compagnons qui ont des responsabilités syndicales pourraient intervenir pour que les dons du sang se fassent sur les lieux et temps de travail. C'est un peu la tradition dans certaines grandes entreprises mais non généralisée. Par ailleurs que de collègues et lycées n'y participent pas... Donc santé d'abord.

Concernant la paix, il nous faut expliquer, dire et redire que la paix armée est un leurre, un non-sens. La paix véri-

table ne peut s'obtenir que par un désarmement total de chaque pays, à commencer par la France dont on nous dit qu'il manque de l'argent dans les caisses de l'Etat pour la Sécu, les retraites, les hôpitaux, l'école... Jean Jaurès indiquait déjà avant 1914 que le déficit public était dû aux dépenses militaires. Cela n'a pas beaucoup changé depuis. Tant que les peuples ne refuseront pas de fabriquer des armes, les guerres existeront et tueront, notamment des civils. Et ne parlons pas d' « armée du peuple » ou de libération, une armée se retourne toujours contre le peuple puisque à la botte du pouvoir en place. De Cronstadt à Tien-An-Men, les exemples sont légions.

Si tu veux la paix, prépare la paix. Les thèses du désarmement, de l'antimilitarisme, du pacifisme doivent devenir familières des gens et discutées partout, en famille comme sur les lieux de travail. A nous de créer un courant populaire humaniste en ce sens. Quand on voit les urgences médicales mendier des subsides, la rareté de lits des soins palliatifs, le manque de lits dans tous les secteurs où le personnel soignant est malmené, surmené et sous-payé. Tout cela ne mérite-t-il pas d'être dénoncé et changé ? C'est un combat pour la vie que doivent défendre les libertaires.

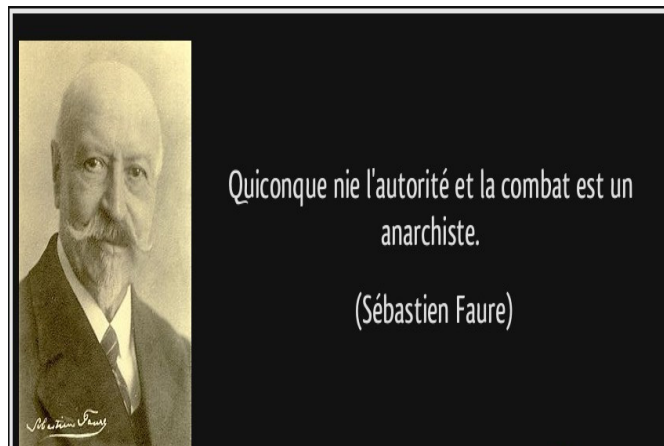
Nous exigeons l'arrêt des fabrications d'armes et celui de leur commerce. Les armes sont responsables d'hécatombes depuis des siècles. Et avec les avancées technologiques, le nombre de morts s'accroît.

Certains argueront du fait que l'agressivité des hommes est naturelle. Soit, mais nous connaissons la valeur de l'exemple et de l'éducation. Depuis de nombreuses années, des jeux coopératifs non-violents sont mis en place dans plusieurs écoles. Mais l'initiative est individuelle et l'institution scolaire peine à introduire ces jeux dans les programmes. Ces jeux stimulent pourtant la capacité à négocier et la créativité, l'entraide et la solidarité, l'action collective. Tout ce qui peut améliorer les rapports humains est nôtre.

En cas de guerre, l'opinion publique est manipulée. La guerre est la plupart du temps motivée pour des raisons économiques à base de pétrole, d'uranium, de contrats industriels... Ne soyons pas naïfs. Il nous suffit de regarder les différents impérialismes à l'œuvre pour constater que la finance ne connaît pas de frontières et dicte sa loi. Et si un gouvernement tentait d'intervenir pour contre-

carrer certains intérêts, il se ferait promptement éjecter du circuit par le véritable pouvoir, celui des puissances financières. L'exemple d'Allende au Chili, en 1973, fut un exemple édifiant. Alors, oui, la prohibition de tout armement, des armes à feu, de l'armement nucléaire... est une nécessité vitale. Il n'y a pas que le réchauffement climatique qui doit retenir notre attention.

Goulago (GLJD)



Désarmement unilatéral

Le désarmement se conçoit comme un désarmement total des armements conventionnels aux armements de destruction massive. L'armement est une escroquerie légalisée au niveau national et admise par le droit international. Il faut dire que les enjeux financiers sont importants pour les marchands de canons. Les armes tuent directement ou indirectement du fait des insuffisances alimentaires et des détournements divers.

Ce sont des milliers voire des millions de personnes qui meurent chaque année par les guerres. Les sommes investies dans les œuvres de mort sont faramineuses alors que la plupart des gens manquent de l'essentiel.

De la même manière, aux Etats-Unis, depuis le début de l'année 2019, nous avons assisté à 150 assassinats de masse dus aux armes à feu en vente libre dans ce pays, sans qu'aucun politicien ne remette en cause cette vente libre d'armes où chaque citoyen peut s'approvisionner. C'est inscrit dans la Constitution et sous couvert de cette inscription les massacres continuent. La Trumpitude dans sa splendeur et il ne saurait être question de s'attaquer au puissant lobby des armes qui brasse tant d'argent et soutient tant de politiciens.

Pour notre part, en France, nous pensons que le désarmement doit être unilatéral et servir d'exemples aux autres pays qui pourraient ainsi s'aligner sur nous. Les capacités potentielles de destruction sont énormes notamment sur

le plan nucléaire. Notre armement sert aux vues hégémoniques de la France pour des buts non avoués. De toute façon, il nous est impossible de cautionner une politique fondée sur la liquidation d'autrui.

Désarmer, c'est aussi une décision de non-gaspillage et les écologistes seraient bien inspirés de s'inspirer de ce thème du désarmement afin d'accroître nos capacités financières pour changer le monde et enrayer le dérèglement climatique.

D'ailleurs, prenons l'exemple de nos sous-marins : ou ils ne servent à rien et les contribuables ont jeté leur argent par les fenêtres ou ils sont utilisés et tuent, ce qui au niveau éthique est insupportable. Pour l'instant, ils n'ont pas servi et c'est tant mieux, pour autant le gaspillage d'engins de guerre inutiles est patent et doit être aboli.

Les gouvernements ordonnent la fabrication d'armes, d'autres montent des murs, certains affament ou déstabilisent par embargo... alors que les peuples désirent vivre en paix.

Des gens sans scrupules s'engraissent sur la misère du plus grand nombre et sur la mort due aux guerres.

Etre prêt pour le désarmement unilatéral c'est être prêt pour changer la société. Certains arguent du fait qu'il faut changer d'abord la société pour ensuite désarmer. Nous

affirmons qu'il faut conduire les deux de front de manière concomitantes.

Lorsque Bakounine précise sa pensée en indiquant que la liberté d'autrui n'est pas la limite de la mienne, elle la poursuit à l'infini, Maurice Laisant la complète : « Si la liberté d'autrui poursuit la mienne à l'infini, en réciprocité, a mienne se doit de poursuivre et d'enrichir la sienne. »

En maintenant le système armé, dont le volet répressif vis-à-vis des civils est un autre versant, il est impossible de poursuivre et d'enrichir la liberté d'autrui puisqu'on peut l'écraser.

Nicolas

Peine de mort : l'hypocrisie de Macron et des politiciens de gauche comme de droite

Macron sème de la peine de mort prononcée en Irak contre des djihadistes français incarcérés dans ce pays. Pourquoi pas. Cependant, la peine de mort est infligée directement ou indirectement à des milliers de personnes, tant la vente des armes françaises trouve preneurs, ces derniers utilisant « nos armes » dans nombre de pays accusés de crimes de guerre comme l'Arabie Saoudite qui participe à une crise humanitaire au Yémen, ou alors des pays comme l'Égypte qui a utilisé ces dites armes pour réprimer sa population...

Depuis des dizaines d'années, on entend le même refrain, l'armement c'est bon pour l'emploi. Florence Parly a précisé récemment que 13% des emplois industriels en France sont dans le secteur de l'armement. Et pas grand monde n'y voit à redire.

Nos armes tuent, ça c'est indéniable, et l'hypocrisie qui consiste à lutter contre la peine de mort d'un côté et à vendre des armes en grosse quantité de l'autre avec à la clef des milliers de victimes dont nombre d'enfants qui n'ont rien demandé, prend tout son sens ici. Macron, Parly et Cie ont une vision de l'éthique très personnelle.

Depuis quatre ans, ce sont des dizaines de milliards d'armes vendues à divers pays : Inde, Arabie Saoudite, le Qatar, l'Égypte mais aussi l'Australie, la Belgique, l'Espagne... En 2015, ce sont 17 milliards d'euros d'armement qui ont été exportés. En 2018, un peu plus de 9 milliards... En réalité les contrats sont passés sur le temps long. L'Arabie Saoudite a acquis par exemple plus de 11 milliards d'armes françaises sur dix ans... L'armement est une source de profits indéniable et ceux-ci sentent la mort.

Le socialiste Le Drian se réjouit de tous ces bons chiffres de commandes. Ce sinistre personnage mais il n'est pas seul, comment peut-il dormir la nuit ? Se regarder dans une glace ?

L'empathie n'est le fort de la classe politique prise dans un engrenage économique qui tient lieu de mantra. Pendant ce temps, les hôpitaux sont à la peine, les urgences

vacillent et il est rare de voir dans les programmes scolaires une éducation à la Paix et une critique de la politique des ventes d'armes françaises, pourtant source de tueries. Les méchants, les pas beaux, ce sont les autres. Pourtant quand on voit au Soudan, Khartoum livré aux bandes paramilitaires qui tuent des dizaines de civils, violent les femmes et exhibent leurs culottes dans les rues, on constate que ce sont les armes qui parlent pour mieux enterrer les négociations qui étaient en cours. Les généraux Hemetti et Bourhane, chefs du Conseil militaire de transition, ont passé quelques jours en Égypte, en Arabie Saoudite et dans Les Emirats arabes, juste avant de réprimer le peuple soudanais qui demandait la chute du régime.

Ces pays amis ont très certainement donné leur aval pour que les militaires donnent l'assaut contre les opposants. Petite question, ces pays, amis des dictatures, ont-ils sous-traité des armes fournis par la France aux militaires qui ont déclenché les violences. Nous sommes en droit de nous poser la question. En tant que libertaires, nous nous opposons à toutes les dictatures, tous les fascismes et pour le désarmement unilatéral de la France.

On peut se moquer des Américains avec leur lobby de l'armement mais nous ne valons guère mieux avec nos exportations de meurtres légaux. Gageons que les écologistes « responsables » ne piperont pas un mot sur ces affaires de vente d'armes (sauf peut-être sur la violation du traité sur le commerce des armes), eux qui vantent tant la vie et la biodiversité, car pour accéder au pouvoir, il faut faire quelques compromissions et fermer les yeux sur la poule aux œufs d'or pour les marchands de canon.

Les écologistes politiciens sont des arrivistes et ils ne manqueront pas de faire l'appoint de voix pour Macron, lors des prochaines échéances électorales. De tristes négociations/magouilles en vue pour quelques ministères... quelques miettes de pouvoir.

Micka (GLJD)

Les armes tuent et mutilent

Après huit années de guerre en Syrie, c'est toujours le chaos et les morts qui s'amoncellent. Les Syriens n'en peuvent plus de cette guerre qui s'éternise alors qu'au départ, c'était une révolte contre le régime de Bachar al-Assad. Après les massacres d'Alep, la Goutha, Idlib... à qui le tour, la zone kurde du Nord-Est qui échappe encore à l'armée syrienne ? Les trois millions d'habitants qui vivent dans cette contrée vont-ils subir la répression du régime de Damas et de son allié Poutine. Depuis huit ans, près de dix millions de personnes ont été obligées de fuir les zones de guerre, c'est-à-dire quitter leur logement et pour certains aller à l'étranger en attendant que ça se tasse. Ce qui est lamentable, c'est qu'Assad était sur le point de laisser le pouvoir en 2013. C'était sans compter sans son allié russe puis les Iraniens. Les Russes, toujours avides de se remettre en selle et de placer ses pions pour retrouver une influence en Syrie. Le criminel Assad a joué la carte de Daech et libérer de nombreux bandits des geôles syriennes... Assad pousse les réfugiés à rentrer du Liban via le Hezbollah. C'est terrible pour les Syriens d'autant que les parvenus du régime Assad s'occupent de la reconstruction du pays et trustent le pouvoir économique. Les chiens de garde du régime et les opportunistes ont la part belle. Des millions de tonnes de débris doivent être déblayés. Quand le bâtiment va tout va dit-on en France. Certaines puissances économiques vont profiter du chaos pour se faire du fric à bon compte sur le dos des Syriens tués, torturés et déplacés. Mais l'argent n'a pas d'odeur. La question pour les libertaires est de savoir comment aider les Syriens sans favoriser Assad et ses sbires. Car si les équilibres politiques ont changé dans la région, le sinistre Bachar et sa garde rapprochée sont toujours en position de force et malheur aux vaincus.

Idem en Libye, depuis huit ans, ce pays n'a pas connu la paix. Les Libyens peuvent remercier entre autres, la France. Cette dernière qui pour chasser Kadhafi n'a pas hésité à armer ses concurrents même si certains étaient des musulmans intégristes comme à Benghazi. La religion englobe la société, rien ne lui échappe ; elle contrôle tout jusque dans la sphère privée et intime. Des groupes armés pullulent et permettent à des potentats locaux de vivre de la corruption, de divers trafics... Là encore, c'est la loi du plus fort, les armes à la main, qui définit les rapports de force. Les armes vendues par la France ont bien entendu servies à tuer des centaines de gens mais en plus ont permis aux pires énergumènes d'obtenir le pouvoir. Le général Haftar, compagnon de route de Kadhafi en 1969, a été utilisé par la CIA pour déloger son ancien ami, par un coup d'Etat. Ce dernier échoue et Haftar s'exile aux Etats-Unis en 1990. Et le revoilà sur le devant de la scène pour se rendre mettre

de Tripoli. Combien faudra-t-il de morts pour que cesse la guerre et le carnage qui l'accompagne. Là encore, les armes françaises continuent à tuer.

Des centaines de millions d'euros

L'opération Barkhane est une opération militaire menée au Sahel et au Sahara par l'armée française depuis 2014, qui vise soi-disant à lutter contre les groupes armés salafistes djihadistes dans toute la région du Sahel. Pour notre sécurité ou pour la sécurité de certains intérêts économiques ? Ce sont des centaines de millions d'euros qui partent en fumée pour cette opération qui visiblement n'éradique nullement la menace intégriste. Les massacres inter-ethniques continuent : Peuls, Dogons, Touaregs... Ce sont encore des armes françaises, quelles que soient les mains qui les tiennent qui tuent...

Aucune guerre ne sera jamais la nôtre. Les structures de pouvoir utilisent cette méthode de résolution des conflits pour asseoir leur pouvoir et dominer. En réalité, nous sommes aussi à la merci d'un Trump dont les éructations contre ses ennemis finiront par se concrétiser. Les exemples contre la Corée, l'Iran... nous indiquent que nous sommes constamment sur le grill et au bord d'une possible guerre totale. Si des intérêts capitalistes sont en jeu, le plus fort ou le plus téméraire peut montrer ses muscles et passer à l'acte. Le jeu des alliances fera le reste. Personne n'est à l'abri. Le plus costaud veut toujours maintenir ses privilèges, son rapport de domination et éventuellement écraser son ennemi.

Les libertaires qui souhaitent transformer l'ordre des choses ont bien du chemin à parcourir pour inverser la tendance et peser pour faire valoir nos choix sociétaux basés sur l'égalité économique et sociale. Nous sommes porteurs de conceptions philosophiques pacifiques qui devront éclore dans un système de liberté contre toute dictature, même light. Sensibilisons nos concitoyens aux notions de désarmement et engageons les économies réalisées dans des œuvres socialement utiles.

Goulago (GLJD)



La réforme des retraites : les grèves d'août-septembre 1953

Suite du libertaire de Mai 2019

L'accession de Laniel au pouvoir : une attaque frontale contre les fonctionnaires

Après la renonciation d'Antoine Pinay, Joseph Laniel¹ accepte de solliciter l'investiture. Il est défavorable à la dissolution de l'Assemblée : « Monsieur Laniel, dont d'aucuns disent qu'il est de droite avec un cœur à gauche, cherchera essentiellement à se présenter comme un conciliateur ». ²

Après une crise d'une durée de 36 jours, le vendredi 26 juin, Joseph Laniel obtient l'investiture de l'Assemblée par 398 voix contre 206. ³

Dans son discours d'investiture, M. Laniel accorde la primauté du problème économique sur le problème financier mais concernant les pouvoirs spéciaux il indique s'inspirer des projets déposés par René Mayer se situant ainsi dans la continuité de son prédécesseur: « Pour agir, notamment pour procéder à une politique d'économies unanimement réclamés, des pouvoirs spéciaux sont nécessaires et je les demanderai au Parlement dans quelques jours.[...] Pour certains de ces pouvoirs, je m'inspirerai des projets déposés par le gouvernement de M. René Mayer ou récemment exposés à cette tribune, tout en demeurant dans le cadre de l'article 13 de la Constitution ».

⁴Le gouvernement Laniel se présente le mardi 30 juin devant l'Assemblée. Pierre Courant, le maire du Havre, est écarté du nouveau gouvernement.

Un des projets financiers du nouveau gouvernement demeure les « Pouvoirs permanents prévus par la loi Marie du 17 août 1948 pour tous les actes réglementaires concernant les économies. Pouvoirs temporaires concernant l'aménagement des crédits budgétaires et les transferts de dépenses ». ⁵

Ce projet passe au second plan vis-à-vis de la population plus encline à se focaliser au premier abord sur l'augmentation de 5 francs par litre d'essence et le relèvement de 30% des droits sur l'alcool.

Le Comité national M.R.P. retrace ses aspirations et précise que divers objectifs sont inséparables : « l'équilibre budgétaire, l'équilibre économique dans un climat social pacifié, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, tant à l'usine qu'aux champs, dans le cadre d'une

économie en expansion ». ⁶

« Le M.R.P. est convaincu que ni la peur du communisme, ni l'utilisation machiavélique de cette peur, ne sont des mobiles politiques valables ». ⁷

La S.F.I.O. préconise un « Front démocratique et social » : « Aussi, le Parti socialiste est-il convaincu que c'est en poursuivant avec une confiance et une action inlassables la constitution d'un front démocratique et social rassemblant les organisations syndicales, coopératives, mutualistes, culturelles et politiques libres dans le respect de leur personnalité, de leurs opinions, croyances et traditions propres, que sera assurée la victoire des forces de justice sociale, de liberté et de paix ». ⁸

Pour mener à bien l'extinction de la dette, J. Laniel compte sur l'emprunt et la constitution d'un « Fonds de départ » mais pour dégager les ressources nécessaires à celui-ci, il déclare avoir besoin de pouvoirs spéciaux notamment ceux qui pourraient compléter la loi du 17 août 1948. Celle-ci permet d'étendre les possibilités réglementaires de l'exécutif et de réduire les dépenses en réformant le fonctionnement de certaines administrations ou les méthodes de gestion des établissements publics.

Edgard Faure est chargé de présenter les projets à l'Assemblée Nationale. ⁹

Informée du contenu des projets du gouvernement Laniel, la Fédération F.O. des P.T.T. est la première à réagir, convoque son bureau fédéral et menace d'une grève des P.T.T. « dans les prochains jours » et condamne « toutes les dispositions qui violeraient le statut des fonctionnaires ». ¹⁰

Les banques parisiennes menacent aussi de faire grève, le 16 juillet, avec pour revendications principales une augmentation générale des salaires, le retour à la semaine de 40 heures en cinq jours et l'amélioration des retraites. ¹¹

Les préoccupations salariales sont au cœur de toutes les préoccupations des travailleurs. Lors de l'assemblée générale des Voiliers, Jochem souligne « que tous les ouvriers portuaires du Havre sans exception avaient observé le 6 juillet un arrêt de travail d'une heure pour appuyer la demande de reclassement du salaire horaire de base par rapport au salaire de l'ouvrier O.P. 3 de la Métallurgie

¹ Joseph Laniel est député du Calvados de 1932 à 1958

² Havre Libre du 26/6/1953

³ Havre Libre du 27-28/6/1953

⁴ Ibid

⁵ Havre Libre du 6/7/1953

⁶ Ibid

⁷ Ibid

⁸ Ibid

⁹ Havre Libre du 8/7/1953

¹⁰ Ibid

¹¹ Havre Libre du 8/7/1953

parisienne et une augmentation de 15% de ce nouveau salaire compte tenu de la hausse du coût de la vie intervenue depuis septembre 1951 ». ¹²

A Rouen, la division syndicale n'invite pas à la mobilisation. La réunion du syndicat C.G.T. des agents hospitaliers de Rouen, le mercredi 8 juillet, ne regroupe qu'une maigre assistance de 35 personnes malgré la présence de Haquet de l'UL C.G.T., Prevost des communaux et Henout des hospitaliers. Les dirigeants cégétistes s'en prennent aux dirigeants de F.O. et de la C.F.T.C. qui ont brisé l'unité d'action engagée lors de la lutte contre la suppression de l'indemnité de difficultés d'existence. ¹³

Le 8 juillet, J. Laniel obtient 314 voix contre 267 pour le vote de ses projets financiers. Il en résulte une augmentation de 5 francs par litre d'essence, une majoration des droits sur l'alcool et l'obtention des pouvoirs spéciaux. Ceux-ci permettent au gouvernement de revoir les règles de l'avancement des personnels civil et militaire, d'augmenter les limites d'âge pour la retraite et de revoir les conditions d'émission des emprunts des collectivités. ¹⁴Laniel s'explique : « J'ai trouvé la caisse vide. Il s'agit de mettre un point final à un chapitre fâcheux dans l'histoire de notre trésorerie ».

Edgard Faure, le ministre des Finances, pense qu'en dépit des pouvoirs spéciaux du gouvernement, « il paraît difficile de réaliser 240 milliards de diminution dans les dépenses de 1954 ». ¹⁵Mendès France propose de faire des choix entre les grands postes du budget mais il sait que l'Assemblée est rétive à ce type de proposition car « la diminution sensible de n'importe quel grand poste du budget soulève chaque fois de très fortes objections ». ¹⁶

La proximité des vacances sert le gouvernement sur le plan politique.

Le 11 juillet, J. Laniel obtient le vote définitif de ses projets et surtout les pouvoirs spéciaux. Les réformes sont à l'étude :

- Recul de l'âge de la retraite pour quelques catégories de travailleurs ou d'agents de l'Etat ;
- Licenciement de fonctionnaires, en principe des auxiliaires ne pouvant prétendre à la titularisation (il y a environ 4 000 auxiliaires) ;
- Réorganisation du régime de l'alcool, des services de la Sécurité sociale et, en général, du secteur nationalisé. ¹⁷

A l'origine du conflit social qui va s'ensuivre, nous trouvons donc les décrets-lois Laniel et surtout le recul de

¹² A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. N° 2507-53 du 9 juillet 1953

¹³ A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. de Rouen N° 1313 du 9/7/1953

¹⁴ Havre Libre du 9/7/1953

¹⁵ Havre Libre du 10/7/1953

¹⁶ Ibid

¹⁷ Havre Libre du 13/7/1953

l'âge de la retraite.

La S.N.C.A.N. envisage toujours la fermeture d'une de ses usines : « Deux usines, celles du Havre et de Sartrouville, sont déficitaires, en raison de leur sous-activité. La charge actuelle de travail ne permettra pas d'assurer, en 1953, une activité rentable de tous les ateliers. La fermeture d'une usine doit donc être envisagée ». ¹⁸

Les incidents du 14 juillet

Le 14 juillet, au moment de la dislocation de la manifestation Bastille-Nation, à Paris, 2 000 Nord-Africains se heurtent à la police. Dans la bousculade, plusieurs personnes sont tombées et ont été piétinées. Le bilan de ces incidents est lourd : sept morts parmi les manifestants dont six Nord-Africains, une cinquantaine de blessés parmi les manifestants et 80 gardiens de la paix blessés. ¹⁹

Le 15 juillet, le bureau de la C.G.T. proteste dans un communiqué « contre la monstrueuse provocation et l'odieuse agression des forces policières dont ont été l'objet, en premier lieu, les travailleurs algériens qui, aux côtés du peuple de Paris, célébraient, dans le calme et la dignité, la fête nationale du 14 juillet ». ²⁰

L'appel de l'U.S.H. à observer une journée de deuil et de protestation à l'occasion des obsèques des victimes du 14 juillet n'est pas suivi au Havre : « Seuls, 17 employés municipaux de la Commune de Gonfreville L'Orcher, administrée par une Municipalité communiste, ont cessé le travail à 17 heures au lieu de 18 heures ». ²¹L'échec d'une telle manifestation avait été envisagé par les autorités : « En outre, suivant les renseignements recueillis dans les milieux intéressés, les dirigeants syndicaux et du parti communiste, constatent que les travailleurs du Havre deviennent de plus en plus réticents à suivre des mots d'ordre à caractère politique ». ²²

Le Congrès national du S.N.I. s'est ouvert le 16 juillet à Pau avec 700 délégués et invités représentant 148 000 syndiqués sur les 160 000 que compte la profession. ²³Avec un taux de syndicalisation à hauteur de 92,50% de syndiqués, le S.N.I. dispose d'un puissant relais dans le milieu enseignant et ses mots d'ordre ont toutes les chances d'être suivis.

Un rapport de police du 17 juillet affirme : « Aucun mouvement revendicatif n'est actuellement envisagé parmi les fonctionnaires du Havre » du fait du départ en congé des principaux animateurs du comité de liaison des fonctionnaires. Le cartel des Services publics vient pourtant

¹⁸ Havre Libre du 14/7/1953

¹⁹ Havre Libre du 15/7/1953

²⁰ Havre Libre du 16/7/1953

²¹ A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note du 24/7/ 1953

²² (A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note N° 2575-53 du 16/7/ 1953)

²³ Havre Libre du 17/7/1953

d'inviter les fonctionnaires à agir le plus tôt possible afin de d'imposer une augmentation de salaire et de protester contre les projets Laniel/Reynaud.²⁴ Les observateurs avertis des mouvements sociaux n'envisagent donc pas de réponse appropriée des syndicats de fonctionnaires avant l'automne d'autant que les enseignants sont pour leur part en vacances. Et le Comité de liaison havrais est dirigé par un instituteur.

Les fonctionnaires C.F.T.C. désirant peser davantage au sein du Comité de Liaison des Fonctionnaires du Havre décident de se structurer en cartel des fonctionnaires chrétiens, le 19 juillet. Ce cartel n'envisage aucun mouvement pendant la durée des vacances.²⁵ Il demande cependant à la Fédération générale C.F.T.C. « d'organiser, si possible avec les autres centrales syndicales, une journée nationale de protestation et de revendications avec dépôt de résolution auprès des Pouvoirs publics ».²⁶

La « poursuite de la lutte contre la loi Barangé » est adoptée à une large majorité en séance de clôture du Congrès des Instituteurs le 19 juillet. Une motion demandant « l'établissement de contacts avec la C.G.T. » est repoussée par 1 014 mandats contre 509 et 48 abstentions.²⁷

Le syndicat C.G.T. de la Compagnie Générale Française de Transports et d'Entreprise (Ex Compagnie Générale Française des Tramways) organise une réunion à la Bourse du Travail le 21 juillet pour protester contre la décision prise à Paris, le 16 juillet, par la Commission des Moyens de Communication et du Tourisme, de reporter l'âge de la retraite à 65 ans.²⁸

Les délégués des organisations C.G.T. des fonctionnaires se réunissent le 22 juillet à la Bourse du Travail du Havre afin de mettre en échec les décrets Laniel-Reynaud. Cette réunion déplace plusieurs responsables syndicaux : Legagneux et Freret de l'U.D, Prevost, secrétaire fédéral des services publics. Prevost reproche alors « l'attitude timorée » du syndicat des Municipaux qui lui rétorque « qu'aucun mouvement ne pouvait être entrepris à la Mairie avec des chances de succès sans la participation de F.O. ». Legagneux insiste, lui, sur la corde sensible que représente chez les fonctionnaires le projet prévoyant un recul de la limite d'âge pour les retraites. Celui-ci est considéré comme « un excellent thème d'exploitation ».²⁹

Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, devant la Commission des Affaires étrangères, estime que 482 milliards sont nécessaires pour l'Indochine sur les plans militaire, financier et politique.³⁰

La réforme constitutionnelle est adoptée par 468 voix contre 127 à l'Assemblée Nationale.³¹

« La réforme de l'enseignement ne sera pas réalisée par décrets ».³²

La session parlementaire qui vient de s'achever le samedi 25 juillet et reprendra le 12 octobre a débuté au milieu de la crise ministérielle ouverte par la démission de M. Antoine Pinay, le 23 décembre 1952. Elle fut traversée par une autre crise ministérielle ouverte le 21 mai lors de la chute de René Mayer qui avait succédé à Antoine Pinay.

« Les principales mesures en préparation à l'heure actuelle visent en effet des aménagements dans les services publics dont le plus remarquable est le recul de l'âge de la retraite et l'amélioration des contrôles de la Sécurité sociale auxquels serait appelé à collaborer le Conseil de l'Ordre ».³³ Dans un communiqué reproduit par la presse locale du 24 juillet, Albert Denis, Président de la C.G.C. au Havre, rappelle que les cadres ont participé aux grèves voire les ont animées : « Il y a, dit-il, quelque chose de grave et qui constitue un sérieux avertissement pour le Gouvernement. Il rappelle à ce sujet que les cadres ne font pas grève sans des motifs valables : ceux-ci appartiennent aux classes moyennes et ont le respect de l'autorité puisqu'eux-mêmes représentent l'autorité dans les entreprises ».³⁴

Ce même rapport conclut : « Une prise de position aussi nette chez le Président des Cadres qui affiche par ailleurs des opinions politiques très modérées puisqu'il est l'un des principaux dirigeants Républicains Indépendants au Havre, constitue, semble-t-il, un sérieux avertissement et apporte la preuve d'un indéniable malaise ».³⁵

Laniel entend mettre au point les mesures de redressement financier promises à l'Assemblée en application des pouvoirs spéciaux. « Cependant que les quinze « ateliers » Faure qui préparent deux trains de décrets sont à l'ouvrage, M. Pleven envisage de donner l'exemple en recherchant tous les moyens de comprimer les dépenses militaires de 1954 par rapport à 1953 ».³⁶

Fin juillet, conformément aux décisions confédérales, l'U.L. F.O du Havre décide de faire de la propagande syndicale parmi les ouvriers polonais dont la plupart sont salariés aux Tréfileries et laminoirs. Ainsi, 200 exemplaires du journal « CLOS PRACY », « La voix du Travail », mensuel polonais de F.O., sont distribués à la porte de l'usine.³⁷

24 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. du 17/7/ 1953

25 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. du 20/7/ 1953

26 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. N° 2646-53 du 21/7/ 1953

27 Havre Libre du 20/7/1953

28 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. du 22/7/ 1953

29 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. du 24 juillet 1953

30 Havre Libre du 23/7/1953

31 Havre Libre du 24/7/1953

32 Havre Libre du 25-26/7/1953

33 Havre Libre du 27/7/1953

34 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. du 25/7/ 1953

35 Ibid

36 Havre Libre du 29/7/1953

37 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note du 25/7/ 1953

On constate que la C.G.T. ne peut contrôler tous les travailleurs qui décident selon les circonstances, à la base, des modalités de leur action : « Par contre, il faut noter qu'elle n'a pu contrôler la grève des Corderies de la Seine qui s'est déclenchée contre l'avis des délégués cégétistes ».

³⁸L'attitude de la C.F.T.C. s'affiche clairement unitaire mais oscille entre la position de la C.G.T. et celle des autres syndicats. ³⁹

Le mécontentement a gagné les cadres « paraissant actuellement disposés à appuyer tous les mouvements revendicatifs susceptibles d'améliorer leur situation ». ⁴⁰On sent une certaine effervescence chez les salariés où la contestation commence à se substituer à la résignation : « Mais il est à noter que même dans les industries touchées par la crise la passivité des ouvriers a fait place aux réclamations ». ⁴¹

Fin juillet, le Président du Conseil, Joseph Laniel, fixe la ligne de conduite du gouvernement : renforcer les moyens militaires mis à la disposition du commandant en chef en Indochine et redresser les finances publiques en application des pouvoirs spéciaux. En ce qui concerne l'Extrême Orient, Monsieur Laniel assure que la France demeure « la seule grande nation en guerre, poursuivant un combat désintéressé ». ⁴²Le gouvernement se trouve dans une double contrainte : engager toujours davantage de moyens en Indochine et rechercher parallèlement « tous les moyens de comprimer les dépenses militaires de 1954 par rapport à 1953 ». ⁴³

Les grèves d'Août-Septembre 1953 : une mobilisation inattendue

Apparemment rien ne laissait présager l'ampleur du conflit qui allait se développer avant le 4 août 1953. Laniel ayant en mains certains pouvoirs spéciaux, en annonçait l'application proche. Certes la coupe était pleine et les prolétaires de l'Etat se sentaient cette fois la force de résister victorieusement aux attaques que leur Patron s'appropriait à lancer contre eux. Mais personne n'eut pu prédire que, rapidement, la grève allait grouper 4 millions de travailleurs dans la lutte. ⁴⁴

L'octroi des pouvoirs spéciaux, les décrets en préparation, la convocation du Conseil supérieur de la fonction publique provoquent une vive agitation dans tous les milieux de fonctionnaires. L'Union générale des Fédérations de fonctionnaires C.G.T. et la Fédération générale de la C.F.T.C. déclarent avoir une identité de vue sur la gravité des projets gouvernementaux. Elles proposent des arrêts

de travail notamment le 4 août. Tant qu'au Bureau national du Comité interfédéral des fonctionnaires et postiers F.O., il renouvelle ses protestations à l'encontre des « projets réactionnaires du gouvernement ».

A Paris, le 3 août, C.G.T., C.F.T.C. et Autonomes décident d'une grève d'une heure des fonctionnaires pour le lendemain en signe de protestation contre les décrets-lois en préparation. Il s'agit d'une grève pour peser sur ce que le gouvernement entend faire. F.O. ne lance aucun mot d'ordre de cessation de travail et déclare « vouloir attendre la réception des textes avant d'envisager les modalités de l'action à entreprendre ». ⁴⁵La journée du 4 août est choisie en prévision de la convocation du Conseil supérieur de la fonction publique finalement reportée au 7 août.

La C.G.C. est reçue par M. Laniel et lui fait part de ses préoccupations. Elle demande au gouvernement « éviter la publication de mesures hâtives qui ne tiendraient pas compte de la réalité » et insiste sur la continuité de l'Etat et des devoirs de ce dernier en matière de conventions collectives donc « sur le fait que l'Etat, signataire de contrats en tant que patron, doit donner l'exemple du respect de ses engagements ». ⁴⁶La C.G.C. invite par ailleurs M. Laniel à étudier le problème de la retraite non pas de manière globale mais secteur par secteur.

Les observateurs de la vie publique à l'instar des journalistes pensent que les Français, en vacances, ne se soucient guère de l'activité gouvernementale.

La presse énumère les champs d'application des pouvoirs spéciaux et montre ainsi à son lectorat que les dispositions à venir ne sont ni anodines ni sans portée. Les pouvoirs spéciaux concernent en effet :

« - Economies : suppressions et transferts de crédits vers les secteurs productifs.

- Suspension ou report des dépenses mises par la loi à la charge de l'Etat, des collectivités ou des communes.

- Modalités de liquidation et de règlement des indemnités allouées aux sociétés et aux victimes de la guerre, indemnisation des dommages de guerre.

- Coordination et cumul des diverses prestations d'assistance.

- Adaptation du régime des loyers à la situation économique et sociale.

- Réforme du régime de l'alcool.

- Coordination des transports et adaptation de ceux-ci à la situation économique et sociale.

⁴⁵ Havre Libre du 4/8/1953

⁴⁶ Ibid

³⁸ A.D.S.M. -Z 1767 -Rapports mensuels- juillet 1953

³⁹ Ibid

⁴⁰ Ibid

⁴¹ Ibid

⁴² Havre Libre du 29/7/1953

⁴³ Ibid

⁴⁴ Socialisme ou Barbarie, Janvier-Mars 1954, p. 19

- Assainissement du circuit industriel et commercial ; réglementation des ententes industrielles ; réforme de la distribution ; développement de la production et des exportations ; accroissement de la productivité.

- Réforme administrative ; organisation des entreprises publiques : règles générales d'avancement et des limites d'âge.

- Responsabilité des comptables publics.

Emission des emprunts des collectivités locales. » 1⁴⁷

Le premier train de décrets est attendu pour le 15 août et concerne plus spécialement le recul de l'âge de la retraite, les économies dans les services civils et la dépense des questions militaires d'Indochine. ⁴⁸

La C.F.T.C., reçue par M. Laniel le 4 août au matin, réitère son opposition à toute modification du statut des fonctionnaires et toute remise en cause de l'âge du départ en retraite, mesure inopportune au vu des circonstances économiques du pays où un excédent de main d'œuvre demeure important : « Vous ferez moins de retraités mais plus de chômeurs ». ⁴⁹ A propos des autres projets gouvernementaux, le flou est entretenu par M. Laniel qui souligne que « la procédure des décrets avait justement pour but d'éviter de porter les débats économiques sur la place publique ». ⁵⁰ Par ailleurs, le syndicat chrétien insiste sur le fait qu'il n'acceptera pas la remise en cause du texte portant sur le statut des fonctionnaires « qui n'a pu être mis au point qu'après de longues et difficiles négociations ». ⁵¹

Le 4 août, les fonctionnaires manifestent leur hostilité aux pouvoirs spéciaux par de nombreux arrêts de travail partout en France. C'est le début de l'effervescence sociale de l'été 1953.

La grève du 4 août n'est pas un franc succès... Pourtant elle servira de déclencheur au mouvement social des mois d'août et septembre 1953. Celui-ci s'inscrit dans la durée et c'est la soudaineté des grèves qui surprend le pouvoir mais aussi les dirigeants syndicaux.

La grève au jour le jour.

« La Fédération F.O. des P.T.T. prend l'initiative, le 5 août à 11 heures, d'un mouvement de protestation : grève générale illimitée aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas renoncé à ses projets. La Fédération C.F.T.C. et la Fédération C.G.T. suivent Force Ouvrière. La grève commence le 6. C'est un succès. » ⁵²

47 Havre Libre du 4/8/1953

48 Ibid

49 Havre Libre du 5/8/1953

50 Ibid

51 Ibid

52 Lefranc Georges - Le Mouvement syndical- p 118- Payot Paris- 311 pages- Imprimerie Bussière à Saint-Amand (Cher)

A Bordeaux, la section girondine de la Fédération F.O. des P.T.T. appelle à la grève illimitée dans la soirée du 4 août. ⁵³ Trois postiers déjà connus sur le plan corporatif sont à l'origine de cette grève : « Gaston Duphil, Camille Mourguès, et Jean Viguié, ces noms ne vous disent rien, bien sûr ? C'étaient trois postiers, trois syndicalistes Force Ouvrière. Tous trois bordelais. D'origine modeste, pacifistes, autodidactes, passionnés. En 1946, déjà, ces trois hommes avaient déclenché, depuis Bordeaux, Clermont-Ferrand et Lille, où ils étaient affectés, une première grève des postes. Avec succès. En huit jours, presque toutes leurs revendications avaient été satisfaites. En août 1953, auréolés de leur prestige, ils récidivent ». ⁵⁴

Jean Viguié, de tendance anarcho-syndicaliste, propose et fait approuver la grève illimitée à la poste de Bordeaux. Il avertit son camarade « Gaston Duphil qui, de Paris, alerte à son tour tous les départements ». ⁵⁵

M. Laniel expose la portée des décrets à l'étude qui selon lui doivent permettre « la restauration durable de finances saines par l'établissement d'un véritable équilibre budgétaire » et éviter ainsi à l'économie de continuer à régresser. ⁵⁶

Il entend se placer au-dessus des partis : « J'ai dit que je ne serai au gouvernement le mandataire ni d'un parti ni d'une classe sociale » et s'étonne que ses détracteurs réagissent sans connaître précisément le contenu exact des réformes : « Que les intérêts particuliers s'alarment avant même de connaître nos intentions, ils ont tort. Qu'ils aient la parole, c'est normal, qu'ils aient le dernier mot ce serait intolérable ». ⁵⁷ M. Laniel dans son allocution au soir du 4 août fait ainsi preuve de fermeté et indique qu'il ne dérogera pas à la ligne qu'il s'est fixée.

Le 5 août, la Fédération F.O. des P.T.T. adresse à tous ses responsables les directives suivantes, télégraphiquement : « Fédération syndicaliste Force Ouvrière lance ordre de grève générale dans les P.T.T. Objectif, lutte contre décrets réactionnaires, pour indemnité mensuelle uniforme d'attente, indemnité de suggestion spéciale, défense des effectifs et des auxiliaires. Accueil favorable C.F.T.C. » ⁵⁸ Les représentants des Fédérations F.O., la C.F.T.C. et les Autonomes dans les P.T.T. se mettent d'accord en fin de matinée, le 5 août, sur les modalités de la grève. La C.G.T. est loin d'être en position de leader dans le déclenchement de cette grève illimitée puisqu'elle conseille à ses militants de se joindre au mouvement de grève « si telle est la volonté des postiers manifestée démocratiquement à la base ». ⁵⁹

53 Havre Libre du 5/8/1953

54 Le Monde du 10-11 novembre 1974

55 Ibid

56 Havre Libre du 5/8/1953

57 Ibid

58 Havre Libre du 6/8/1953

59 Havre Libre du 6/8/1953

Elle conseille de même « l'élection de comités de grève élus par le personnel ». ¹⁶⁰

La C.G.T. a posteriori donne un point de vue discordant : « Pourtant, le 4 août au matin, rien ne laisse présager ce qui va se passer. Ce jour-là, les syndicats CGT, CFTC et autonomes de la Fonction publique-dont les PTT-appellent à une journée d'action avec débrayages d'une heure contre les décrets Laniel qui doivent être débattus au Conseil supérieur de la Fonction publique.

FO est hostile à cette journée d'action. Robert Bothereau, secrétaire général de FO dit à Laniel que FO « se tiendra à l'écart des manifestations revendicatives du mardi (4 août) dans l'attente d'une connaissance plus exacte des projets gouvernementaux à l'étude ». Aussi les facteurs FO de Bordeaux ne débrayent pas. Par contre les téléphonistes qui travaillent dans le même complexe que les facteurs (15, rue Judaique), majoritairement CFTC avec quelques militants CGT, dont Marcel Rouvière, débrayent dans l'unité et descendent dans la cour de 11 à 12 heures. Les facteurs de retour de tournée, sont surpris et à la fois agacés de voir des femmes en grève. Au retour du repas, pour la deuxième distribution qui n'aura jamais lieu, vers 13 heures la CGT appelle les facteurs à se réunir. Une discussion s'engage avec des camarades de FO qui vont chercher certains de leurs dirigeants pour leur dire « d'aller » à la réunion, pour décider dit le tract CGT, « d'un arrêt de travail limité ou illimité ».

Les débats orageux vont se concrétiser à la fin de la réunion par la création d'un comité départemental de grève composé par des militants CGT, FO, CFTC et autonomes. Ce comité appelle à la grève illimitée. » ⁶¹

Pour l'auteur de cet article, Serge Lottier, Président de l'Institut CGT-PTT d'histoire sociale, l'initiative du déclenchement de la grève illimitée aux PTT revient à un comité de grève unitaire et non à FO, seule : « Donc, contrairement à ce qu'ont écrit de nombreux historiens, ce ne sont pas les facteurs FO de Bordeaux, mais les facteurs unis CGT, CFTC, FO et autonomes et d'autres personnels des PTT de Bordeaux qui ont décidé de la grève. Précisons que ce point d'histoire n'est pas pour nourrir la polémique, mais parce que le caractère unitaire de l'appel change tout le devenir de la grève. » ⁶²

60 Ibid

61 Lottier Serge- La grève d'août 1953 aux PTT-La CGT dans les années 1950 - P. 386.- Bonchamp-Lès-Laval- 2005

62 Ibid - P. 387

Concernant le déclenchement de la grève, il faut avoir à l'esprit le fait que les militants FO de Bordeaux sont partisans de la grève générale et non des grèves de 24 heures. Par ailleurs ils jouissent d'une certaine aura puisqu'ils ont été à l'origine de la grève victorieuse d'août 1946 également partie de Bordeaux. Ce sont donc des militants chevronnés qui bénéficient de l'oreille attentive des salariés d'où leur poids quant au déclenchement de la grève qui va devenir une véritable lame de fond.

La Fédération postale F.O. estime inadmissible l'intention du gouvernement de faire supporter les sacrifices par de modestes travailleurs dont la moitié gagne moins de 30 000 francs. Elle en profite pour avancer quelques revendications syndicales comme l'attribution d'une indemnité forfaitaire annuelle compensant les servitudes du métier : travail du dimanche, des jours fériés, travail de nuit...⁶³

Elle souligne la pénurie de personnel alors que le gouvernement veut licencier les auxiliaires et limiter le recrutement ultérieur aux trois quarts des emplois vacants. ⁶⁴Quatre mille auxiliaires au moins seraient visés par ces mesures.

F.O.-P.T.T. s'attaque principalement au recul de l'âge de la retraite et à la pénibilité de certaines catégories de métiers : « C'est ainsi, précise la Fédération F.O., que les facteurs des villes et des campagnes, malgré les 30 ou 40 kilomètres de tournée journalière, les postiers ambulants travaillant la nuit sur les wagons-postes, les téléphonistes et les mécanographes des chèques postaux, entre autres, seront tenus de rester en activité au minimum jusqu'à 62 ans, pour percevoir une pension égale à 50% des émoluments d'activité et pour la constitution de laquelle ils ont versé, pendant plus de quarante ans, six pour cent chaque mois ». ¹⁶⁵Le Bureau Confédéral F.O. met en garde M. Laniel sur les incidences que pourrait avoir le vote de textes jugés inégalitaires : « Une égalité de sacrifice ne peut avoir de sens qu'à partir d'une égalité de traitement de tous les citoyens ». ⁶⁶

A suivre

63 Havre Libre du 6/8/1953

64 Ibid

65 Ibid

66 Ibid

Le Libertaire

Internet : <http://le-libertaire.net/>

E-Mail : julesdurand.lehavre@gmail.com

Adresse postale: Groupe d'Etudes Sociales du Havre et environs- BP 411- 76057 Le Havre CEDEX

Directeur de la Publication : Olivier Lenourry

Numéro de commission paritaire en cours

A vos plumes

Le libertaire accueille amicalement l'apport artistique, les études sociales, culturelles et économiques des lecteurs et lectrices

Envoyez vos articles au Libertaire. par Mail julesdurand.lehavre@gmail.com